



A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM – EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES

Bénéficier des opportunités d'investissement offertes par les marchés obligataires émergents, au travers d'une solution d'investissement unique, diversifiée et asymétrique

Le fonds investit dans des obligations souveraines et des obligations d'entreprises des marchés émergents, en devises fortes et en devises locales. Ces obligations émergentes offrent des perspectives de rendement et de performance plus attrayantes que celles de leurs homologues des pays développés.

Points forts

- *Un portefeuille offrant des possibilités d'allocation sur une large gamme d'instruments obligataires au sein des marchés émergents*
- *Un fort potentiel de diversification et d'amélioration des rendements en comparaison des portefeuilles obligataires centrés sur les marchés développés*
- *Une approche permettant de réduire la volatilité et les pertes («drawdowns») grâce à la diversification, à l'absence de contrainte d'indice de référence, et au recours à des stratégies de protection mais aussi aux liquidités en période de volatilité accrue*
- *Une équipe expérimentée qui a démontré sa capacité à gérer des portefeuilles en obligations émergentes sur différents cycles économiques*

Thèse d'investissement

Les économies émergentes représentent plus de 50% du PIB mondial, et ce chiffre devrait continuer à augmenter dans l'avenir. Ces pays jouissent de perspectives de croissance supérieures, portées notamment par une expansion démographique plus soutenue que celle des pays développés, mais également par une amélioration des fondamentaux économiques ainsi que de la situation sur le plan budgétaire et en termes de finances externes.

Les obligations souveraines et d'entreprises des marchés émergents offrent généralement de meilleures perspectives de rendement et de performance par rapport à leurs homologues des marchés développés. De plus, les obligations émergentes tendent à être relativement peu corrélées avec les autres classes d'actifs et constituent par conséquent un excellent outil de diversification au sein des portefeuilles.

Caractéristiques du fonds

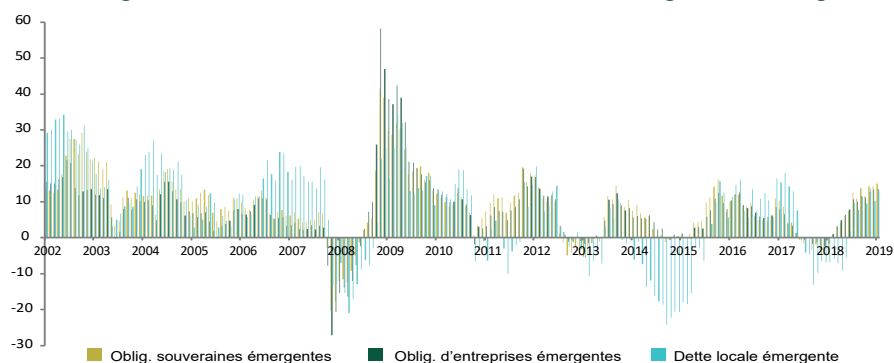
Le fonds offre aux investisseurs un accès direct aux différents actifs obligataires des marchés émergents en devises fortes et en devises locales, via une seule et même solution d'investissement.

L'allocation aux diverses classes d'actifs se base sur l'évaluation, par l'équipe, des fondamentaux des pays émergents ainsi que des tendances de marché globales, alors que la sélection des obligations reflète les meilleures idées d'investissement de l'équipe.

Le portefeuille est géré activement. Il suit un style d'investissement asymétrique et «unconstrained» (i.e. une approche active et sans contrainte en termes d'indicateur, avec ainsi une grande flexibilité dans la gestion des expositions). Le fonds a un double objectif: surperformer la dette souveraine des marchés émergents tout au long du cycle d'investissement, et limiter la volatilité ainsi que les pertes («drawdowns»).

Les souscriptions et les remboursements s'effectuent sur une base quotidienne.

Les avantages de la diversification au sein des marchés obligataires émergents



Sources: UBP, JP Morgan, Bloomberg Finance L.P., au 31 décembre 2019.

Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Processus d'investissement

- Notre processus d'investissement s'appuie sur une analyse macroéconomique et de crédit approfondie, menée en interne.
- L'équipe gère toutes les sources d'alpha potentielles, allant de l'allocation à la sélection de crédit (émetteurs et émissions), à la durée et au positionnement sur la courbe.
- Notre processus évite toute contrainte en termes d'indice de référence et accorde une attention particulière à la liquidité, à la diversification et à la gestion du risque de pertes («drawdowns»).
- En fonction de l'évaluation, par l'équipe, des tendances macroéconomiques et de marché globales, l'allocation d'actifs du portefeuille sera effectuée au travers de l'un des quatre modèles de portefeuille proposés (allant de «Protection» à «Dynamic»).

Paramètres d'investissement

- Allocation maximale par pays: 10%
- Allocation maximale par émetteur quasi souverain ou obligation d'entreprise «investment-grade»: 5%
- Allocation maximale par émetteur quasi souverain ou obligation d'entreprise «high yield»: 3%
- Allocation maximale à la dette locale émergente: 30% (pour le modèle «Dynamic»)
- Exposition de liquidités maximale: 49% (pour le modèle «Protection»)

Equipe d'investissement

- Une équipe de 8 professionnels dédiés aux obligations des marchés émergents: 3 gérants de portefeuille, 4 analystes crédit, et 1 stratège macro & devises.
- Ces professionnels bénéficient de la présence internationale de l'UBP et du support de ses équipes de recherche basées dans les principaux marchés émergents.

Caractéristiques

Nom	UBAM - Emerging Market Debt Opportunities
Forme juridique	Compartment d'UBAM, SICAV de droit luxembourgeois, UCITS
Devise de référence	USD
Classe(s) d'actions disponible(s) couverte(s) contre le risque de change	CHF, EUR, GBP, SEK, SGD
Heure limite	13h00 (heure de Luxembourg)
Date de lancement ¹	Le 01.01.2016
Investissement minimum	Aucun
Liquidité	Quotidienne
Commission de gestion applicable ²	AC USD: 1,50% IC USD: 0,75% UC USD: 0,75%
Pays où la distribution est autorisée ³	AT, CH, DE, DK, ES, FI, FR, IT, LU, NL, NO, SE, SG, TW, UK

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexacts. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du rachat de titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans les fonds mentionnés dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations mentionnées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DIC/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DIC/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 (UBP-). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com

Trois dimensions clés dans la construction de portefeuille

Tendances de marché globales <ul style="list-style-type: none"> - Boussole («compass») - Vues macro-économiques globales - Analyse relative - classes d'actifs - Facteurs techniques du marché 	Analyse fondamentale des pays <ul style="list-style-type: none"> - Scores pays - Perspectives sur les pays 	Analyse fondamentale et en valeur relative <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de crédit: revue des émetteurs, «peer group» - Analyse en valeur relative: comparaison au niveau des pays et des secteurs
Modèle portefeuille Allocation IG/HY Allocation par classe d'actifs Allocation «overlay» à des fins de protection	Objectif de positionnement par pays	Meilleures idées d'investissement sur les segments de la dette souveraine, des obligations d'entreprises et de la dette locale des marchés émergents

Construction de portefeuille et surveillance du risque

SRRI

A risque plus faible, A risque plus élevé,

← rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe d'actions IC USD LU0244149901 au 19.02.2020 et peut différer pour les autres classes d'actions du même fonds.

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds. La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

ISIN	AC USD: LU0244149497 IC USD: LU0244149901 UC USD: LU0862300208
Ticker Bloomberg	AC USD: UBEMUAC LX IC USD: UBEMUIC LX
Gestionnaire	Union Bancaire Privée, UBP SA
Banque dépositaire	BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch
Administrateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch

¹La date de lancement est la date de mise en place de la stratégie d'investissement «unconstrained» (i.e. une approche active et sans contraintes en termes d'indicateur, avec ainsi une grande flexibilité dans la gestion des expositions). Avant cette date, le fonds était géré en tant que fonds en obligations souveraines des marchés émergents.

²Seules les principales classes d'actions sont mentionnées. A: Standard; I: Institutionnelle; U: Type d'actions ne donnant pas droit à des rattrapages, et également conforme au «RDR» au Royaume-Uni; C: Capitalisation; P: Commission de performance. D'autres classes d'actions sont disponibles.

³Veillez noter que, selon les pays, certaines classes d'actions peuvent ne pas être enregistrées. Les investisseurs doivent s'informer à ce sujet avant toute souscription. Les souscriptions aux classes d'actions peuvent être effectuées uniquement sur la base du Document d'information clé pour l'investisseur (DIC/KIID), du prospectus complet du fonds, ainsi que du dernier rapport annuel audité disponible – et du dernier rapport semestriel, si publié ultérieurement. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève), ou du représentant local pour le pays concerné.